



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Avenirs différents pour l'auberge de jeunesse et le terrain de la Ville à Jehanne de Hochberg

En avril 2008, le Conseil général donnait son aval à une double opération immobilière devant permettre la construction d'une auberge de jeunesse à la rue de l'Ecluse et celle d'un immeuble à la rue Jehanne de Hochberg destiné à abriter des personnes âgées ainsi que la crèche de la Ville. Ces projets ne sont plus d'actualité. Le Conseil communal réfléchit à de nouvelles solutions.

Ces deux projets liés ont rencontré une série de difficultés importantes, indépendantes de la volonté des Autorités et des promoteurs. Au cours des négociations, les analyses ont été affinées, les plans adaptés, des alternatives partielles identifiées et une nouvelle mouture du projet préparée. Malgré ces efforts, la faisabilité du projet n'a finalement pas résisté à l'analyse. Ainsi, la Fondation « Au Suchiez », qui a porté le projet de l'auberge de jeunesse, s'est rendue à l'évidence et a informé la Ville de la renonciation à son projet à l'Ecluse. Parallèlement, le projet à la rue Jehanne de Hochberg, tel que prévu initialement, ne se réalisera pas non plus, d'entente avec le promoteur.

La Ville entend poursuivre sa recherche d'un endroit où construire une auberge de jeunesse. Indépendamment de cet objectif, elle entamera des réflexions sur la valorisation de son terrain situé à la rue de Jehanne de Hochberg. La politique immobilière développée par le Conseil général recommande notamment la création de logements adaptés pour personnes âgées. En même temps, le développement des places d'accueil pour les enfants se poursuit à un rythme soutenu. Ainsi, la Ville souhaite satisfaire les différents besoins dans des délais raisonnables.

Neuchâtel, le 28 janvier 2013

Le Conseil communal

Renseignements complémentaire:

Christine Gaillard, conseillère communale, tél. 032 717 74 01.
Courriel : christine.gaillard@ne.ch